



Changement de fonction pendant le préavis

Par Code0

Bonjour,

J'ai démissionné et je suis en période de préavis (3 mois). Mon employeur a trouvé mon remplaçant et souhaite que je n'occupe plus mes fonctions actuelles (management d'équipe, gestion de projets...) et que je m'efface au profit de mon remplaçant tout en restant dans l'entreprise jusqu'à la fin de mon préavis.

Mon employeur a t il le droit de me "démètre" de mes fonctions sans autre formalisme ?

Que suis-je en droit de lui demander ?

Merci

Par Prana67

Bonjour,

Vous pouvez demander (mais pas exiger) une réduction du préavis. Attention toutefois, si vous êtes à l'origine de la demande l'employeur n'est pas tenu de vous payer le préavis.

Suggérez plutôt à l'employeur de vous dispenser du préavis vu qu'il ne vous donne pas de travail en rapport avec votre fonction. Si lui est à l'origine de la dispense il devra vous payer le préavis.

Par janus2

Mon employeur a t il le droit de me "démètre" de mes fonctions sans autre formalisme ?

Bonjour,

L'employeur doit respecter le contrat de travail, même durant le préavis. Il ne peut donc pas vous donner des tâches trop éloignées de celles prévues au contrat, sauf avec votre accord...

Par Henriri

Hello !

Que vous vous effaciez devant votre remplaçant est-il vraiment un problème pour vous Code puisque de toute façon vous avez décidé de ne pas rester dans cette entreprise. Moi j'y vois une manière douce de faire votre préavis, non ? Quelle est votre problème réel ?

A+